

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SEVERIN**

Séance régulière de ce conseil tenue, à Saint-Séverin à 20 h, ce neuvième jour de juin deux mille vingt-cinq (**09-juin-2025**) au Centre administratif municipal situé au 1986, boul. Place du Centre à Saint-Séverin.

À laquelle sont présents les membres du Conseil :

Gérard Vandal, maire
Steve Richard, conseiller
Denis Brouillette, conseiller
Patrice Baril, conseiller
William Guillemette, conseiller
Mélanie Comtois, conseillère

Formant ainsi quorum

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La session est ouverte à vingt heures sous la présidence de monsieur Gérard Vandal, maire, et monsieur Stéphane Goulet, directeur général/secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

2025-06-63 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Comtois, appuyée par monsieur Steve Richard, et il est résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente session avec ajouts au varia ci-après mentionnés.

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 12 mai 2025;
4. Adoption des comptes au montant de 50856.93\$;
5. Dépôt de la correspondance;
- BUREAU DE LA MINISTRE MME. SONIA LEBEL :
 - Accusé de réception des documents en lien avec la pétition des citoyens et du comité Vent de chez nous Saint-Séverin;
 - Acceptation de notre demande d'aide financière auprès de madame Sonia Lebel, Ministre, en lien avec notre projet de construction de la patinoire. L'octroi est de 5000\$
- FINANCE QUÉBEC :
 - Avis de dépôt d'un montant de 63 113.00\$ dans le programme partage du point de TVQ.;
6. Appuie à la demande de Ferme Ayotte auprès de la CPTAQ

7. Acceptation de la soumission de Thermo-nic au montant de 3800.00\$ avant taxes pour l'installation d'une thermopompe à la salle Bordeleau;
8. Embauche d'un employé saisonnier pour la saison estivale
9. Varia;
10. Tour de table;
11. Questions de l'assemblée;
12. Levée de la séance;

- ADOPTÉE -

**2025-06-64 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION RÉGULIÈRE DU 12 MAI 2025;**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la session régulière du 12 mai 2025 a été remis au moins soixante-douze (72) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

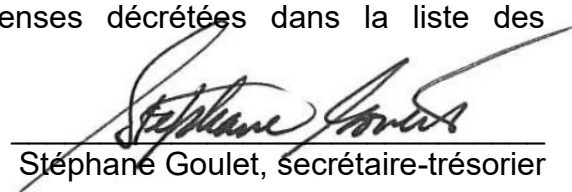
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est résolu que le procès-verbal de la session régulière du 12 mai 2025 soit adopté.

- ADOPTÉE -

2025-06-65 ADOPTION DES COMPTES;

Il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé Monsieur le conseiller Patrice Baril, et il est résolu que les comptes présentés dans l'analyse des comptes fournisseurs au 31 mai 2025, au montant de 50 856.93 \$, soient approuvés et payés.

Je, soussigné certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mai 2025.


Stéphane Goulet, secrétaire-trésorier

- ADOPTÉE -

2025-06-66 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Richard, appuyé par monsieur le conseiller Denis Brouillette et il est résolu que le conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Séverin accepte le dépôt de la correspondance.

- ADOPTÉE –

**2025-06-67 APPUIE À LA DEMANDE DE FERME
AYOTTE AUPRÈS DE LA CPTAQ;**

CONSIDÉRANT que Ferme Ayotte inc. est déjà propriétaire d'un lot contiguë à la demande;

CONSIDÉRANT que Ferme Ayotte inc. désire rentabiliser ses équipements servant aux récoltes;

CONSIDÉRANT que C.C. Culture inc. En vendant une partie de sa propriété à Ferme Ayotte inc., la portion restante est suffisamment grande pour assurer la viabilité des deux propriétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Comtois, appuyé par monsieur le conseiller Denis Brouillette, et il est résolu d'appuyer la demande de Ferme Ayotte inc. auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- ADOPTÉE –

**2025-06-68 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE
THERMO-NIC AU MONTANT DE 3800.00\$
AVANT TAXES POUR L'INSTALLATION
D'UNE THERMOPOMPE À LA SALLE
BORDELEAU;**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Séverin a demandé des soumissions pour l'installation d'une thermopompe à la salle Bordeleau;

CONSIDÉRANT que l'analyse des documents administratifs a démontré la conformité de la soumission à ce niveau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Baril, appuyé par monsieur le conseiller Steve Richard, et il est résolu d'accepter l'offre de service de Thermo-Nic au montant de 3 800.00\$ plus taxes.

- ADOPTÉE –

**2025-06-69 8. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ
SAISONNIER POUR LA SAISON ESTIVALE;**

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur Steve Richard et appuyé par monsieur le conseiller William Guillemette et est décidé d'embaucher Jasmin Déry à titre d'employé saisonnier pour la saison estivale 2025.

- ADOPTÉE –

- ADOPTÉE –

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

2025-06-70 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par, madame la conseillère Mélanie Comtois, appuyée par monsieur Denis Brouillette, et il est résolu que la séance soit levée à 20 h 30

- ADOPTÉE -

Gérard Vandal
Maire

Stéphane Goulet
Directeur général et
Secrétaire-trésorier